Le kiwi des producteurs français

Bureau National Interprofessionnel du Kiwi

B-A-L. 02
100, allée de Barcelone o 31000 Toulouse
Tél. 05 61 22 17 89
Fax : 05 61 22 65 05
lekiwidefrance.fr

Synthèse Journées Techniques du BIK

1. Préambule

Tous les ans, le Bureau national Interprofessionnel du Kiwi (BIK) organise une ou plusieurs journées techniques afin de restituer à ses adhérents, et plus largement à ceux qui s'intéressent à la culture du kiwi, les avancées des programmes de recherche-expérimentation. L'objectif est de présenter les résultats des essais en cours, les nouveaux programmes, ainsi que les pistes de réflexion pour les essais futurs. C'est également l'occasion d'échanger avec les multiples acteurs, de faire part des points de vigilance mais aussi des axes d'approfondissement et de mettre en regard les différents points de vue.

Cette année, deux restitutions ont eu lieu à Moissac (82) et à Caresse-Cassaber (64) dans les vergers de kiwis. La troisième et dernière pour l'année 2025 aura lieu le 8 octobre à Saint-Étienne-des-Sorts (30). Ce fut également l'occasion pour certains adhérents et collègues, de faire connaissance des deux nouvelles ingénieures de recherche-expérimentation du BIK.

Cette synthèse a pour objectif de résumer les sujets abordés par le BIK lors de ces deux restitutions.

2. Présentation du BIK et de ses axes de recherche

Une brève présentation du BIK a été effectuée ainsi que la présentation des axes de recherche qui se déclinent en 4 volets :

- Gestion des bioagresseurs
- Dépérissements
- Adaptation au changement climatique
- Base de données origine France

Par ailleurs il a été rappelé que le BIK met à disposition des adhérents des outils et des documents techniques tel que l'échelle BBCH de la culture, le guide technique pour les maladies et ravageurs du kiwi, les synthèses des essais menées, etc. L'ensemble des travaux et documents sont accessibles sur l'espace adhérent du BIK.

De plus, le BIK mène de nombreuses actions de relai auprès des pouvoir publics en vue de conserver et si possible d'améliorer les itinéraires culturaux (dérogations 120 jours, alertes sur les ravageurs, extensions d'usage, etc.). Le BIK échange également avec les firmes pour couvrir les usages nécessaires au kiwi.

3. Gestion des bioagresseurs

Parmi les problématiques étudiées par le BIK en ce qui concerne la gestion des bioagresseurs, on retrouve la lutte contre le PSA, contre *Halyomorpha halys* ou « punaise diabolique », et les réseaux de suivi des ravageurs invasifs et émergeants.

En ce qui concerne les actions menées au sujet du PSA, le dernier accomplissement (2024) a été de

B-A-L. 02
100, allée de Barcelone o 31000 Toulouse
Tél. 05 61 22 17 89
Fax : 05 61 22 65 05
lekiwidefrance.fr

participer aux essais menés par le CTIFL relatifs à la technique de la micro-injection de substances dans le cas de la culture de kiwis (programme MISPA). Il s'agit d'une nouvelle technique permettant une injection sans pré-trou, qui a été brevetée par son obtenteur. Les essais préliminaires ont démontré que la technique de la micro-injection est particulièrement efficace pour le kiwi puisque les produits migrent très bien au sein des arbres. L'essai de 2 produits mené sur une année n'a pas permis de démontrer une efficacité des substances testées contre le PSA, probablement due à leur formulation et à la nature bactérienne de la cible.

Pour ce qui est du suivi des ravageurs, le BIK a déployé un réseau de piégeage ciblant plusieurs ravageurs (*H. halys* et *Popilia japonica*) afin de surveiller leurs populations et de pouvoir alerter le plus rapidement possible les autorités et d'agir façon efficace. Actuellement, le scarabée japonais et le thrips du théier sont deux menaces imminentes pour l'agriculture française, dont le kiwi, et le BIK recherche en parallèle à couvrir les usages en prévision.

La lutte contre la punaise diabolique est actuellement une des problématiques principales du BIK au sein de l'axe de la gestion des bioagresseurs. Depuis son signalement par les producteurs en 2018, le BIK mène des essais, s'implique dans des programmes d'envergure et entretien les réseaux de suivi de ce ravageur. Des essais consistant à introduire des punaises à différentes périodes dans des manchons entourant une branche d'Actinidia ont permis de mieux caractériser les dégâts qu'elle provoque sur les fruits.
Dans le cadre du projet POLCKA (2021-2023), des études ont été conduites sur les dégâts des punaises sur le kiwi, l'efficacité des produits et des plantes répulsives, sur des boîtes d'hivernage, sur la maturité ovarienne des punaises et sur la recherche de parasitoïdes. Les suivis du développement ovarien ainsi que ceux des populations *via* le réseau de piégeage, ont permis de valider un modèle américain sur le territoire français pour déterminer le 1er pic de ponte des punaises afin de cibler les interventions sur les vergers avec précision. Le BIK a également testé différents produits répulsifs. Les résultats de ces tests n'ont pas montré de résultat significatif. Des essais utilisant des plantes répulsives ou au contraire des plantes attractives pour éloigner la punaise des vergers ont été réalisés. Aucun effet répulsif n'a été démontré pour les plantes répulsives, l'essai est toujours en cours pour les modalités qui se sont bien implantées. En ce qui concerne les plantes attractives, certaines modalités comme le mélange sorgho et tournesol ou alors le soja seul ont été très attractives pour la punaise. Cependant, des limites à cette méthode lutte sont ressorties telles que le fait que ces plantes peuvent servir de nurserie ou encore que leur destruction soit difficile. Enfin, plusieurs prototypes de boîtes d'hivernage, telles que des boîtes en bois ou en carton, ont été conçus et testés dans les vergers sur 2 années. À l'heure actuelle, seul quelques cadavres d'individus prédatés ont été retrouvé dans celles qui sont en bois. Cet essai sera renouvelé.
En 2024, des lâchers de *Trissolcus mitsukurii,* un parasitoïde oophage de la punaise, ont été réalisés dans 2 vergers situés à Caresse-Cassaber et à Feugarolles. Pour l'instant, les campagnes de recapture du parasitoïde, n'ont pas été fructueuses mais elles se poursuivent.
Actuellement, le projet PACTE (2025-2028), qui a récemment débuté, a pour objectif d'approfondir les connaissances sur l'écologie de la punaise et, dans un deuxième temps, de tester des méthodes de lutte complémentaires. Il s'agit d'un projet regroupant 14 partenaires, représentant 11 filières, autour de cette problématique majeure.

En parallèle à ce projet, le BIK continue ses actions pour couvrir l'usage kiwi*punaises qui est toujours vide. Deux dérogations 120 jours ont été obtenues en 2025 et le BIK soutient la demande d'extension d'usage de BAYER pour le Decis Protech sur cet usage.

B-A-L. 02
100, allée de Barcelone o 31000 Toulouse
Tél. 05 61 22 17 89
Fax : 05 61 22 65 05
lekiwidefrance.fr

4. Dépérissements

Le dépérissement des vergers est un sujet d'étude majeur pour le BIK puisque, depuis 2020, plus d'une centaine d'hectares ont été perdus à cause de ce phénomène. Il s'avère que l'engorgement des sols à la suite d'inondations ou de pluies abondantes réduit la teneur en O2 des sols, asphyxiant ainsi les racines et entraînant la mort de l'arbre. Il s'agit d'un phénomène rapide qui peut entraîner la perte des arbres en seulement une campagne.

Pour mieux comprendre les mécanismes à l'origine des dépérissements et proposer des solutions de remédiation, le BIK a co-encadré une thèse CIFRE avec l'INRAE qui a permis d'acquérir des connaissances à ce propos et de tester plusieurs leviers agronomiques. Dans ce contexte, des enquêtes auprès des agriculteurs ont été réalisées pour relier les conditions agropédoclimatiques à l'incidence du dépérissement. Par ailleurs, les essais visant à étudier l'efficacité du compost et de la décompaction du sol sur l'état de dépérissement des kiwis ont permis de montrer que les modalités permettent bien d'améliorer les propriétés physiques du sol mais pas l'état sanitaire des arbres, dans la durée de l'étude (2,5 ans). Ces essais sont donc reconduits pour obtenir davantage de campagnes d'analyses. L'utilisation de la télédétection a montré qu'il est possible d'observer le dépérissement par imagerie satellite, axe qui sera à approfondir les prochaines années.

En parallèle, une expérimentation a été mise en place depuis 2 ans déjà pour identifier le système d'irrigation le plus optimal pour la culture de kiwi parmi la micro-aspersion bas débit (35 L/h) et haut débit (55 L/h) et le goutte-à-goutte. Les racines semblent se développer le mieux sous micro-aspersion bas débit. La troisième année d'étude permettra d'affiner les résultats.

Différentes variétés de porte-greffes sont également à l'étude. En effet, le BIK compte 2 parcelles d'étude en production et 2 parcelles à planter cette année pour comparer le comportement du Hayward de pied franc avec la même variété mais greffée sur Spice 24, Jackson, Roki, Bounty 71 et Z1. Plusieurs mesures seront effectuées pour identifier les porte-greffes prometteurs pour faire face aux conditions pédoclimatiques défavorables.

5. Adaptation au changement climatique

Bien que le kiwi soit une plante rustique, le pas du temps couplé au changement climatique entraîne des perturbations physiologiques qu'il est nécessaire d'étudier pour proposer des stratégies d'adaptation.

Dans ce contexte, un projet qui a débuté cette année vise à étudier le comportement du kiwi sous ombrière photovoltaïque dynamique (incluant un filet paragrêle motorisé). Ces structures ont pour ambition de réduire les amplitudes de températures et d'hygrométrie au sein du verger pour limiter le stress hydrique des plants, de maintenir de bons rendements et qualité des fruits, de faire face aux bioagresseurs et finalement, de protéger les cultures des évènements climatiques extrêmes. Pour ce programme, une parcelle expérimentale est à l'étude à partir de cette année et permettra d'acquérir des références pour la culture du kiwi. Une étude technico-économique sera effectuée au terme du programme pour s'assurer de la faisabilité de ce système cultural pour les agriculteurs.

En parallèle, les hétérogénéités lors du débourrement sont de plus en plus fréquentes dans les vergers, malgré l'atteinte des heures de froid théoriques sur ce dernier hiver. Depuis deux ans, le suivi des heures de froid et évènements climatiques extrêmes est réalisé par le BIK pour suivre ce phénomène.

B-A-L. 02
100, allée de Barcelone o 31000 Toulouse
Tél. 05 61 22 17 89
Fax : 05 61 22 65 05
lekiwidefrance.fr

Le BIK a déposé en 2024 une demande de dérogation Dormex (non aboutie), qui sera réitérée cette année.

6. Base de données origine France

Le déséquilibre entre l'offre et la demande de kiwis en France a donné lieu à une fraude à l'origine par certains opérateurs qui mettent en vente des fruits étrangers sous l'origine France, tirant ainsi les prix vers le bas. Cette pratique a constitué, de 2015 à 2018, un manque à gagner de près de 88 millions d'euros pour les producteurs de kiwis français.

Le BIK signale systématiquement à la DGCCRF tout comportement suspicieux d'acteurs français et s'est porté partie civile de l'ensemble des procès de francisation. Pour renforcer cet engagement, le BIK a déposé son logo comprenant le n° d'adhérent comme marque collective pour accroître la confiance des opérateurs français dans le logo. Il a également investi dans un projet a investi dans un projet de recherche visant à créer une base de données « Origine France ».

La Base de Données Origine France (BDOF), a été lancée en 2021 et compile les analyses isotopiques et profilage RMN de kiwis français et étrangers, dans l'objectif d'établir des limites pour les kiwis français auxquels les kiwis étrangers pourront être comparés, dans le cas de suspicion de fraude. En effet, les isotopes étudiés varient en fonction de la localisation, du mode de culture, de la variété et des conditions pédoclimatiques. C'est pour cela que la BDOF sera alimentée annuellement pour accumuler des données sur de multiples campagnes et ainsi tenir compte des variabilités interannuelles. Après seulement 3 ans, 99 % des échantillons français sont classés correctement et pour les échantillons étrangers, à 72 % sachant qu'il s'agit de la première année d'introduction de kiwis étrangers. Jusqu'à présent, cet outil servira de faisceau d'indice mais pas encore de preuve juridique même si c'est l'un des objectifs finaux.

7. Conclusion

L'équipe du BIK souhaite remercier les producteurs, techniciens, journalistes et autres acteurs de la filière kiwi qui ont répondu présents aux deux journées techniques en Vallée de la Garonne et dans l'Adour.

Pour plus d'informations sur les aspects techniques, vous pouvez contacter Laetitia DRISS (Ingénieure de Recherche-Expérimentation PACTE) ou Laudine MARCHIVE (Ingénieure de Recherche-Expérimentation transversal).